

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1212/SEJ du 15 décembre 1969 promulguant le décret du 15 novembre 1969 relatif à la fabrication de pièces de 50 francs destinées au Territoire Français des Afars et des Issas.

n° 1212/SEJ

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
15 décembre 1969

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1970

Date du numéro
10 avril 1970

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué dans le Territoire Français des Afars et des Issas le décret du 15 novembre 1969 relatif à la fabrication de pièces de 50 francs destinées au Territoire Français des Afars et des Issas.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Haut-Commissaire de la République et par délégation: Le Haut-Commissaire adjoint André MARTIN-DELAHAYE,